

Sondage Harris Interactive pour L'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

* * * * *

Que retenir de cette enquête ?

- ©2012 Harris Interactive SAS. Tous droits réservés.

- **Enfin, l'existence d'un Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes semble de nature à rassurer les Français sur la sécurité des patients**, puisque **80% des personnes interrogées** jugent que la présence de cet Ordre permet de renforcer la qualité des soins et au final de garantir une meilleure sécurité pour les patients. Soulignons que les personnes ayant eu recours à la kinésithérapie au cours de l'année écoulée sont plus nombreuses que la moyenne à estimer que l'existence de l'Ordre offre ces différentes garanties (88%).

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Opinion & Corporate - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr